



OPÉRATIONS DE BROYAGE



La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise, un établissement ou un particulier sans que ceux-ci en aient donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles et elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées en aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ces renseignements sont demandés pour permettre de fournir aux producteurs et aux administrations publiques des données précises et actuelles sur le broyage.

POUR LE MOIS DE

- Instructions :**
1. Veuillez déclarer les tonnes métriques de graines broyées qui ont été nettoyées.
 2. Conservez un exemplaire du présent rapport et envoyez l'autre à Statistique Canada **avant le 10 du mois suivant.**
 3. Veuillez retourner ce rapport sur les opérations de broyage chaque mois par télécopieur, à la Division de l'agriculture, au (204) 983-7543. Adressez votre rapport à la Sous-section de la commercialisation du grain, Division de l'agriculture.

Graines oléagineuses	Matière première		Huile		Tourteaux	
	Quantité broyée	Stocks à la fin du mois	Quantité produite	Stocks à la fin du mois	Quantité produite	Stocks à la fin du mois
	- tonnes métriques -					
Canola						
Soya						
Lin						
Autre (précisez)						

Veuillez déclarer les quantités de canola reçues directement des producteurs canadiens. **EXCLURE** les importations et les grains reçus des silos autorisés. **INCLURE** les quantités reçues de tous les points de collecte.

Campagne agricole jusqu'à maintenant : (du mois d'août jusqu'à maintenant)

Man. _____ Sask. _____ Alberta _____ C.-B. _____ Total _____

Mois de :

Man. _____ Sask. _____ Alberta _____ C.-B. _____ Total _____

Graines oléagineuses importées ce mois-ci pour le broyage

Canola _____ Soya _____ Lin _____ Autre (précisez) _____